SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Parachutisme: soixante militaires gabonais reçoivent leurs brevets

Frédéric Serge LONG Libreville/Gabon

OIXANTE militaires gabonais parmi lesquels des élèves officiers de l'École nationale de formation des élèves officiers de Mandilou (Enfoma) viennent de recevoir leurs brevets de formation parachutiste.

La cérémonie de remise des brevets parachutistes qui s'est déroulée le 7 avril dernier, au Camp de Gaulle, était présidée par le colonel Damien, commandant le 6e bataillon d'infanterie de marine. En présence de nombreux invités

dont le lieutenant-colonel François Mayadsi, directeur de l'Enfoma.

Organisée par les Éléments français au Gabon (EFG), cette session s'est déroulée en deux parties: l'une pour l'instruction au sol et l'autre consacrée aux sauts. Les élèves-officiers de l'Enfoma ont mis en pratique les savoir-faire acquis à l'instruction. Ils ont pu faire, à la Pointe-Denis, les 6 sauts réglementaires nécessaires à l'obtention du brevet parachutiste. Les EFG développent un partenariat très actif avec l'Enfoma. À la première année de scolarité, les élèves



Les nouveaux brevetés en parachutisme et leurs encadreurs au Camp de Gaulle de Libreville.

passent le brevet aguerrissement au Centre d'entraînement au combat en forêt du Gabon (CEC-FoGa). La seconde, consacrée au brevet parachutiste.

Cette séquence illustre le haut degré de coopération et la confiance qui existe entre Forces françaises et gabonaises. Elle illustre également la capacité

des forces françaises à assurer au profit de leurs partenaires, une formation dans des domaines très spécialisés en engageant des moyens sophistiqués.

Ramadan: la bonne œuvre de la coordination féminine du CSAIG



SNN Libreville / Gabon

A générosité occupe une place particulière en islam et davantage encore durant le mois sacré de Ramadan ou elle est fortement recommandée. Pour coller à cette exigence divine, le bureau de la condition féminine (Cofem) du Conseil supérieur des affaires islamiques du Gabon (CSAIG), dirigé par Adja Limbourg Iwenga, vient de se déployer sur le terrain en offrant plusieurs kits alimentaires aux associations féminines musulmanes de Libreville mais aussi à certains aînés(e)s défavorisés de différents quartiers, y compris les non-musulmans.

Cette action qui, selon les initiateurs, se situe également dans le plan d'action commun du bu-

reau de la condition féminine du CSAIG et les associations féminines musulmanes, avait pour but d'aider les bénéficiaires à avoir de quoi manger pour rompre le jeûne quotidien du mois béni.

Occasion pour la trésorière générale de la Cofem, représentant la présidente empêchée, Kalé Marianne, de remercier non seulement les autorités du CSAIG et leurs donateurs pour leur implication à la réalisation de cet élan de solidarité. Mais aussi de formuler le souhait d'avoir d'autres contributions pour poursuivre cette action sur l'ensemble du territoire national.

À noter que cette action de solidarité du bureau de la condition féminine du CSAIG est élargie même aux non-musulmans du voisinage.

USTM: examen des réinscriptions et inscriptions à l'école doctorale

Franceville/Gabon

'ÉCOLE doctorale des sciences fondamentales ┛et appliquées de l'Université des sciences et techniques de Masuku (USTM), dirigée par le Pr Bill Raphaël Bikanga, a tenu son 2e conseil scientifique le 8 avril 2023 dans la salle de conseil du rectorat. Les assises étaient dirigées par le président du conseil d'administration (PCA) de l'école doctorale, Pr Benoît Sylvain Boukila. Parmi les membres, le Pr Crépin Ella Missang, recteur de l'USTM, et bien d'autres.

Au centre des travaux, l'examen des dossiers de réinscription et d'inscription des doctorants, la préparation du 8e conseil de l'Université, les conditions d'entrée à l'école doctorale des ingénieurs et masters professionnels, etc. Au total, 79 dossiers ont été examinés, parmi lesquels 46 dossiers d'inscription et 33 de réinscription. Au final, plus de 50 % des demandes d'inscription ont été validées. " Dans le cadre de leurs travaux, chacun des docto-



Les membres du Conseil scientifique de l'école doctorale de l'USTM lors de leur conclave du week-end.

rants a déposé un rapport d'activité. Ceux qui ne répondaient pas aux critères ont vu leurs dossiers rejetés. 7 dossiers sont passés en rattrapage. Le mois dernier, nous avons fêté notre 51e docteur, trois autres attendent le feu vert. C'est dire que nous faisons du chemin ", a précisé le Pr Bill Raphaël Bikanga.

Ce conseil scientifique se tient conformément à l'arrêté numéro 0050/MESRSTTENFC du 7 mai 2021 portant création et organisation de l'école doctorale des sciences fondamentales et appliquées.

" Nous avons eu quelques dérogations pour une 5e année. Les travaux se sont bien déroulés dans un esprit de convivialité. Les problèmes constatés c'est le manque de garantie de financement, des dossiers mal complétés. Mais, il y a possibilité de recours pour les dossiers avis défavorable et rejetés, dès lors que nous obtiendrons des bourses et stages la garantie que leurs bourses seront octroyées par l'ANGB, dans ce cas, nous serions tenus de réorganiser un conseil extraordinaire ", a expliqué le Pr Boukila.